



Communiqué de presse

Mercredi 15 septembre 2021

Crack à Paris : La Ville se félicite de la validation de sa stratégie par l'État

La Ville de Paris se félicite du soutien de l'État, annoncé dans un courrier du Premier ministre reçu ce jour, au renforcement du réseau de prise en charge des consommateurs de crack par la création d'unités de prise en charge thérapeutique.

C'est une bonne nouvelle : l'approche globale défendue par la Ville, qui intègrera de façon pragmatique la consommation encadrée comme un outil d'accompagnement au sevrage, fait enfin l'objet d'un consensus politique. Le rapport de la mission flash sur le bilan des salles de consommation à moindres risques, présenté hier à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale par les députés et rapporteurs Caroline Janvier et Stéphane Viry, confirme de son côté l'efficacité de ces dispositifs.

Le sujet est désormais d'affiner les localisations les mieux adaptées pour les unités thérapeutiques. Après échange approfondi avec les services de l'État, décision conjointe a été prise de ne pas en implanter sur le site de la rue Pelleport. La Mairie du 20e arrondissement et la Ville de Paris ont décidé de mettre en recherche d'autres sites pour la prise en charge des consommateurs, en lien étroit avec les services de l'État, les associations et les riverains.

La réunion publique prévue ce soir dans le 20ème arrondissement permettra à la Ville d'assurer la parfaite transparence de sa démarche et de répondre aux questions des riverains.

Si la Ville se félicite que l'État s'engage avec elle sur ce projet sanitaire important, elle note toutefois l'absence de toute solution immédiate pour garantir la sécurité du quotidien des habitants des 18e et 19e arrondissements et notamment de ceux résidant aux abords de la rue Riquet.

Contact presse : service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr